

La transition écologique dans les
territoires, une opportunité pour
l'attractivité des petites villes

Petites villes de demain : un soutien cousu main pour 1000 communes françaises


Petites villes
de demain

Une commune intégrée
dans son territoire

Prendre soin, respecter
et valoriser le patrimoine

Une commune où grandir, bien vivre
et vieillir en bonne santé

Des élus accompagnés
pour mener leur projet

Un accès facile aux
démarches de la vie
quotidienne

Des citoyens en
capacité d'agir

Vivre et faire ensemble

Des habitants connectés

Une commune dynamique
économiquement

Des habitants ayant
accès à la culture

Sommaire

Programme « Petites Villes de Demain »	3
Agglomération de Chaumont : 4 communes labellisées ...	4
Politique de cohésion territoriale	5

Contact

Charlène MAURIVARD
Chargée de communication
Agglomération de Chaumont
Mail : cmaurivard@agglo-chaumont.fr
Tél. 06.08.40.80.73

Programme « Petites Villes de Demain »

Ce programme lancé par le gouvernement le 1er octobre 2020, et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a pour objectif de permettre aux communes de moins de 20 000 habitants de « *bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation* ».

Grâce à des partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'ADEME ou encore l'Association des petites villes de France, les communes sont ainsi accompagnées tout au long de leur projet. Au niveau national, 3 milliards d'euros seront consacrés jusqu'en 2026 à ces projets.

Un programme qui accélère les projets de territoire

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Petites villes de demain, c'est :

1 000

binômes commune(s)-intercommunalité qui seront accompagnés par le programme

3 Md€

jusqu'en 2026*



Agglomération de Chaumont : 4 communes labellisées

Sur le territoire de l'Agglomération de Chaumont, quatre communes avaient fait acte de candidature le 1^{er} octobre 2020: Biesles, Bologne, Froncles, et Nogent.

Ce vendredi 11 décembre, ces 4 communes de l'Agglomération ont eu confirmation de leur labellisation « Petites Villes de Demain » parmi 1 000 binômes intercommunalité-communes.

Ainsi, en fonction des partenariats déjà mis en place avec la Région Grand Est et le Conseil Départemental de la Haute-Marne, ces communes pourront bénéficier du soutien de l'Etat pour, par exemple :

- accélérer la transformation de leur parc de logement
- maintenir et développer les commerces et les services
- encourager à l'adoption de pratiques écologiques
- valoriser le patrimoine et les habitants.

Les candidatures de Biesles, Bologne, Froncles, et Nogent se sont faites en cohérence et en complémentarité du dispositif « Action Cœur de Ville » initié sur Chaumont, ville centre de l'Agglomération. En effet, ces quatre communes constituent des pôles de centralité et d'équilibre au sein de l'Agglomération et sont structurantes pour le territoire.



Politique de cohésion territoriale

L'Agglomération de Chaumont a tenu à apporter son soutien aux candidatures de ces quatre communes afin d'encourager la cohésion territoriale et de soutenir l'activité économique et commerciale de notre territoire.

Les « petites villes » occupent une place privilégiée en France. Ces centralités de moins de 20 000 habitants constituent notamment, pour les habitants de l'Agglomération, le cœur de leur existence quotidienne.

Si la qualité de vie, la proximité avec les acteurs locaux, ou encore la proximité avec la nature sont de précieux avantages pour le territoire de l'Agglomération de Chaumont (particulièrement depuis le début de la crise sanitaire), il faut reconnaître que les « petites villes » doivent aujourd'hui faire face à des difficultés de type économique, social, ou encore citoyenne.

Citons à titre d'exemple : l'accès aux services publics, la vacance commerciale, la transition écologique.

C'est pourquoi, l'Agglomération et les 4 communes retenues attachent beaucoup d'importance à ce programme « Petites Villes de Demain », et se félicitent d'avoir été retenues sur leur projet de territoire.

« Petites villes de demain » donnera aux élus locaux les moyens de réussir leur projet de territoire ambitieux, individualisé et partenarial.

